

**La mairie : ancien Prieuré** - Cet ancien Prieuré cure des XVIème et XVIIème siècles, au toit à la Mansart, fondé par l'Abbaye St-Jaques de Provins abrite aujourd'hui la mairie de Sourdun. A l'intérieur des boiseries peintes du XVIIIème siècle, récemment restaurées, ainsi que le bâtiment sont classés monuments historiques.

**Château de l'Ormurion** : Ce château du XVIIIème siècle a été restauré au XIXème. Il est toujours ceint de ses murs aux tours du XVIème siècle, dont les meurtrières étaient adaptées aux armes à feu. Les plus anciens arbres du parc datent du XIXème siècle. Après son occupation par les allemands durant la seconde guerre mondiale, il a servi de maison de rééducation de jeunesse.

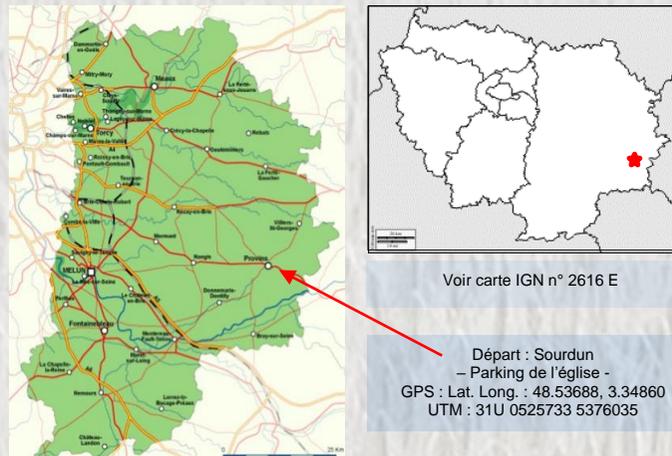
**Moulin Rouge** : A Moulin Rouge, hameau de Léchelle, sont captées les deux sources principales de la Voulzie, sur les 18 existantes, celle de la Vicomté (28 000 m3/jour) et celle du Bassin (5 000m3/jour). Les 18 captages produisent 61 000 m3 par jour, ils sont gérés par la société "Eaux de Paris" et alimentent en partie la ville de Paris en eau. Cette eau est acheminée vers Paris par un aqueduc de 55km.

En 1829, la Voulzie faisait mouvoir trois moulins : celui des Fontaines à 2 meules, celui de la Vicomté à 2 meules et Moulin Rouge à 4 meules.

**Les Eparmilles** : C'est un lieudit de la commune de Saint-Brice, où des jardins familiaux bordent la rue du même nom. "Eparmilles" signifie : terrain où l'on peut épargner une "maille", la maille étant une monnaie de peu de valeur, frappée entre 1308 et 1441.



Ancien prieuré, mairie actuelle de Sourdun - Photo S et JM P ©



Voir carte IGN n° 2616 E

Départ : Sourdun  
- Parking de l'église -  
GPS : Lat. Long. : 48.53688, 3.34860  
UTM : 31U 0525733 5376035

**Accès** : Sourdun est situé à 5 km au sud-est de Provins.

**Informations pratiques** : Boulangerie, Supérette.

#### Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
  - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
  - Respectez la nature et la propriété privée.
  - N'abandonnez pas de détritus.
  - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
  - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

[www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



Sourdun

## Le chemin des Hussards



Sourdun : le château de l'Ormurion - Photo S et JM P ©

De coteaux en vallées, ce parcours aux nombreux points de vue, vous fera découvrir un riche patrimoine bâti dans les villages traversés.



21 km



5 h 1/2



Bleu



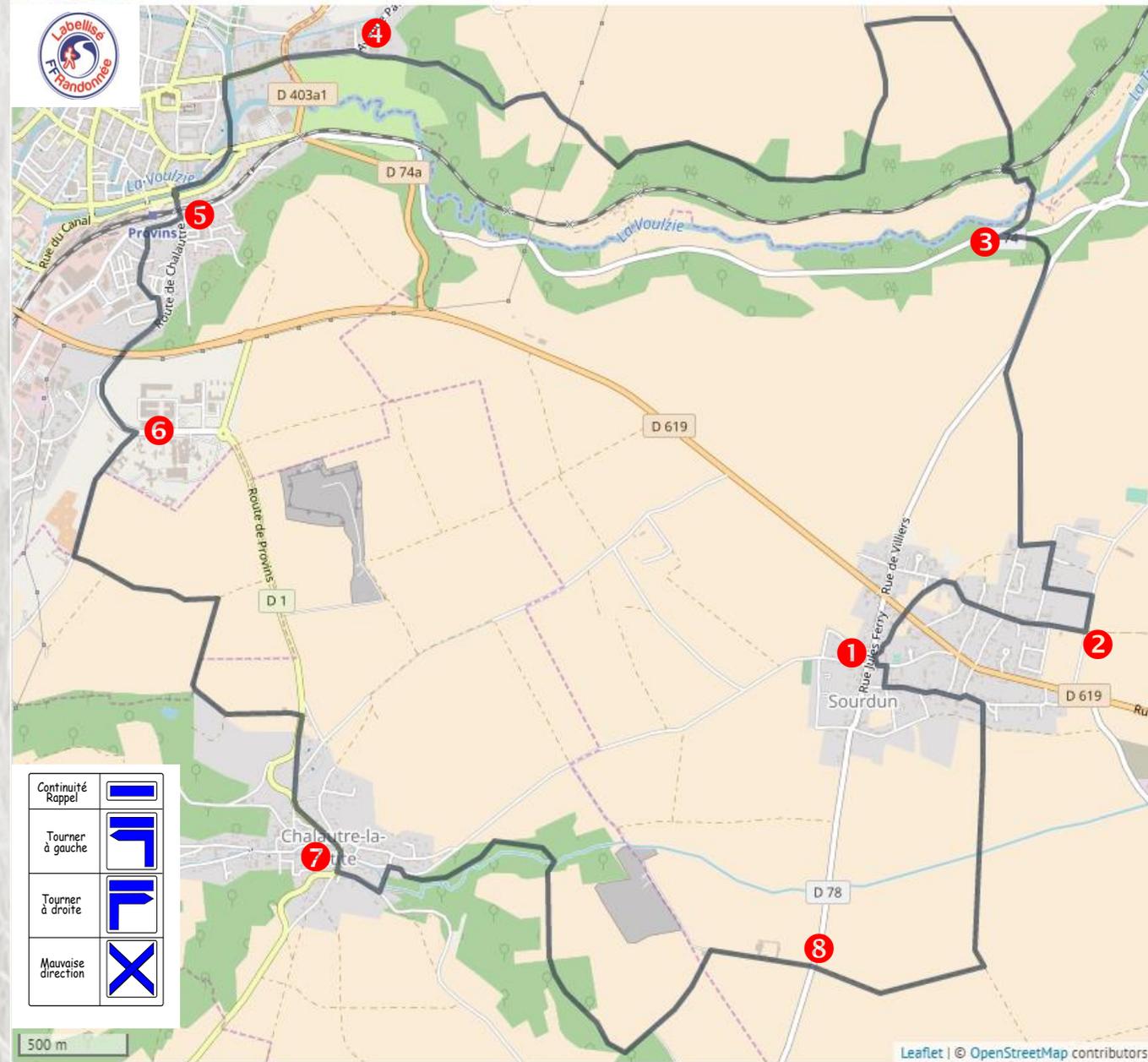
Difficile

CODERANDO 77  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 - [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -

Mise à jour - Juin 2019 -

## Le chemin des Hussards

- 1 Quitter le parking par la sente entre la boulangerie et la mairie, et suivre la rue du Puits-des-Champs. Couper la D 619, suivre ensuite la rue à droite puis, à gauche, la rue de l'Ormurion. Dépasser le parc arboré.
- 2 Le contourner en tournant 2 fois à gauche. Longer le mur d'enceinte du château de l'Ormurion. Tourner à droite et, au rond-point, à gauche puis quitter Sourdun par la route à droite. Suivre dans l'axe la D78 sur 500 m, dévaler le chemin à gauche et longer la D 74 sur 100m. Prendre à droite et traverser Moulin-Rouge (*lieu de captage des sources de la Voulzie par la société « Eaux de Paris »*).
- 3 Au sortir du hameau, la route devient chemin. Franchir la voie ferrée, monter à gauche et, au carrefour de chemins, aller à gauche puis descendre à gauche. Le chemin entre dans le bois puis longe l'orée sur 2 km. Dans sa descente, le quitter par celui à droite, au droit de la lisière. Couper le croisement, dépasser le terrain militaire et au croisement suivant, descendre la rue à gauche (*Juste avant la clinique St-Brice, la grosse tour est un ancien four à chaux*).
- 4 Garder la même direction pour, au niveau du boulevard du Général-Plessier (*allée plantée à l'emplacement des anciens remparts*) prendre à gauche jusqu'à la gare de Provins (*autre accès possible pour ce PR*).
- 5 Tourner à gauche, traverser les voies et s'engager à droite au rond-point. Peu après, suivre à gauche le sentier de La Fontaine et emprunter à gauche la route de Chalaute. Passer sous la D 619 puis 500 m après, partir à droite.
- 6 Juste avant Hennepont monter le chemin à gauche, passer des réservoirs d'eau puis tourner à droite et ensuite à gauche. Longer à droite la D1 sur 100m (prudence), la quitter à gauche pour, 600m plus loin, la reprendre à gauche et entrer dans Chalaute-la-Petite.
- 7 Dépasser le lavoir, traverser le carrefour voisin. (*De part et d'autre, possibilité de pique-nique. A droite au coin de la place, la maison de l'Escargot du 16<sup>ème</sup> siècle*). Dans le virage, quitter la D 1 pour la rue d'Hermé à gauche et, encore à gauche, la voie Aux-Vins. Virer dans la rue à droite et la quitter pour le chemin à droite. Il traverse le bois. A la lisière prendre à droite dans le bois et de nouveau à droite. Traverser des champs, longer des parcelles boisées puis tourner à gauche. Parcourir 700 m, aller à droite, dépasser la ferme de Montbron.
- 8 Couper la D 78. Tourner à gauche dans le chemin, entrer dans Sourdun par la rue des vignes, prendre ensuite 2 fois à gauche, puis la deuxième à droite, ruelle Absolue pour rejoindre le parking de l'église.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".